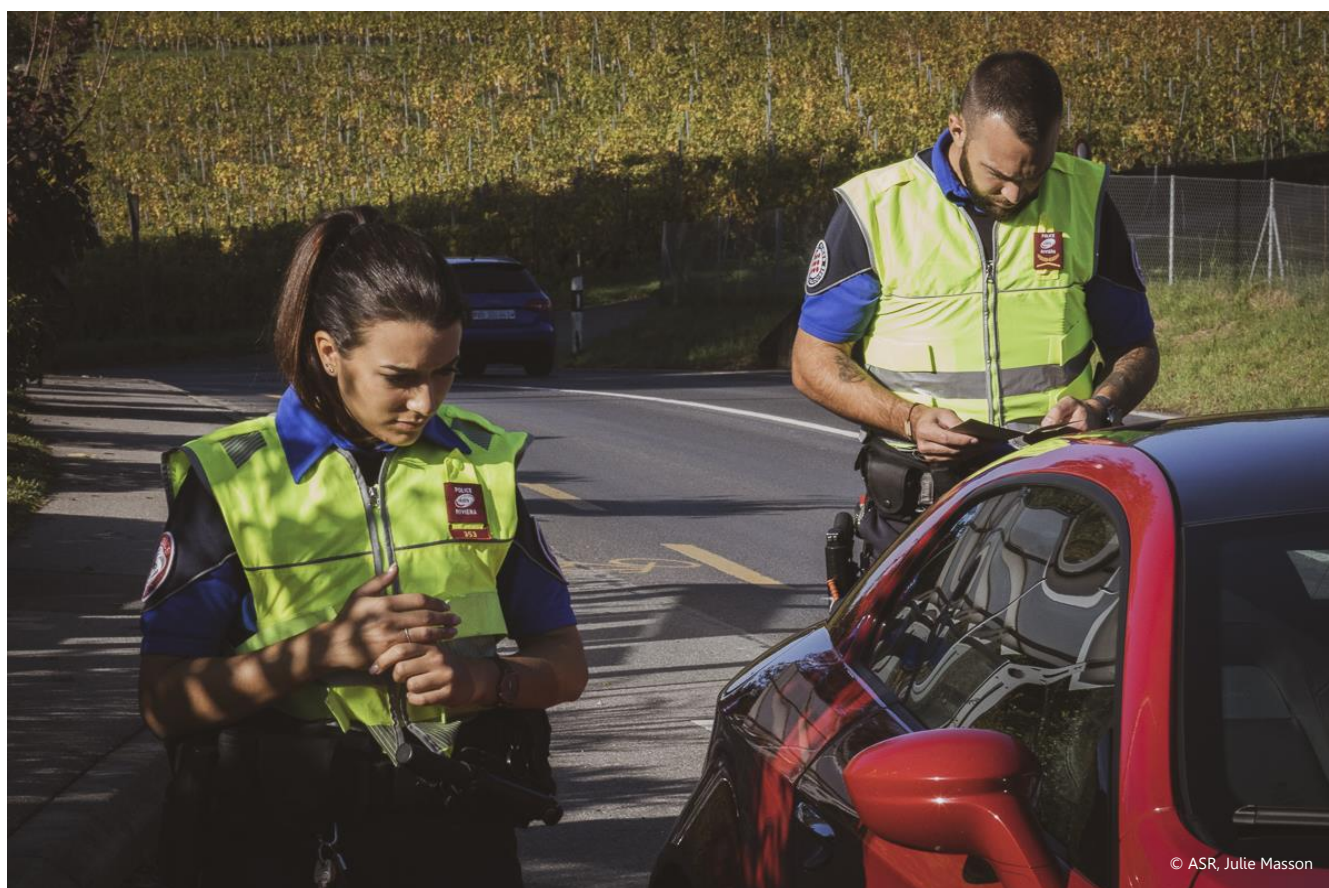


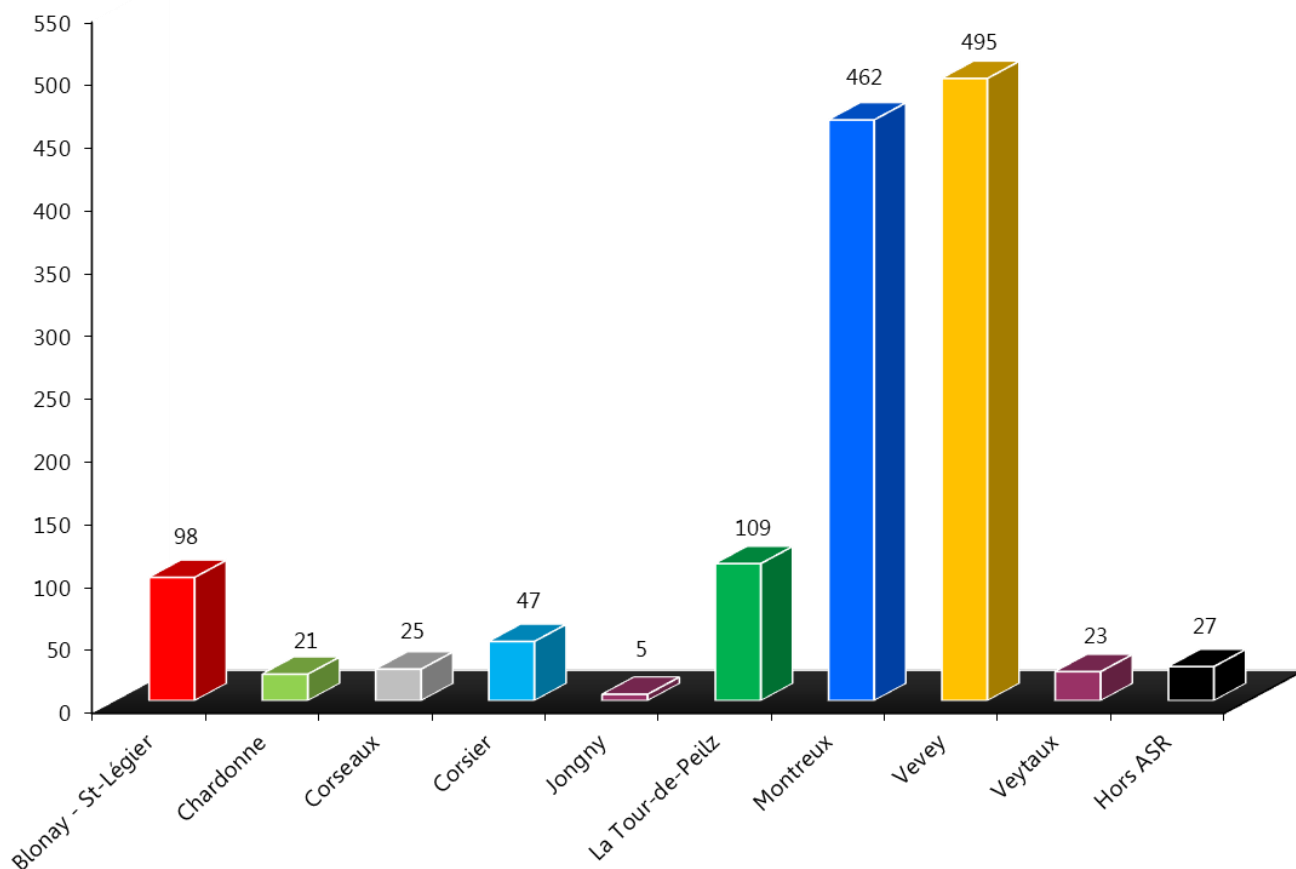
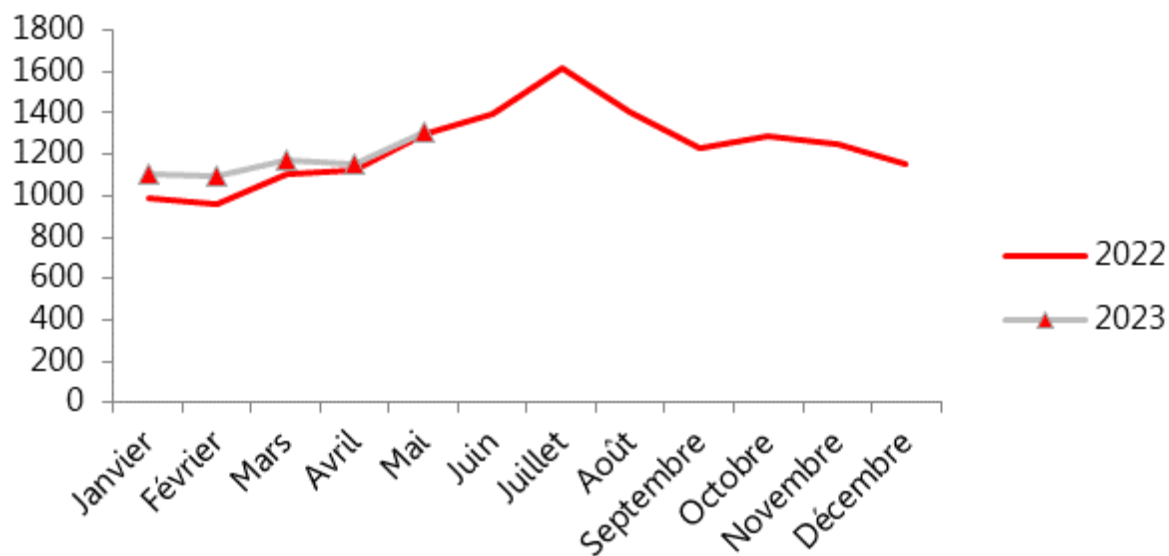


Bulletin d'information

Mai 2023



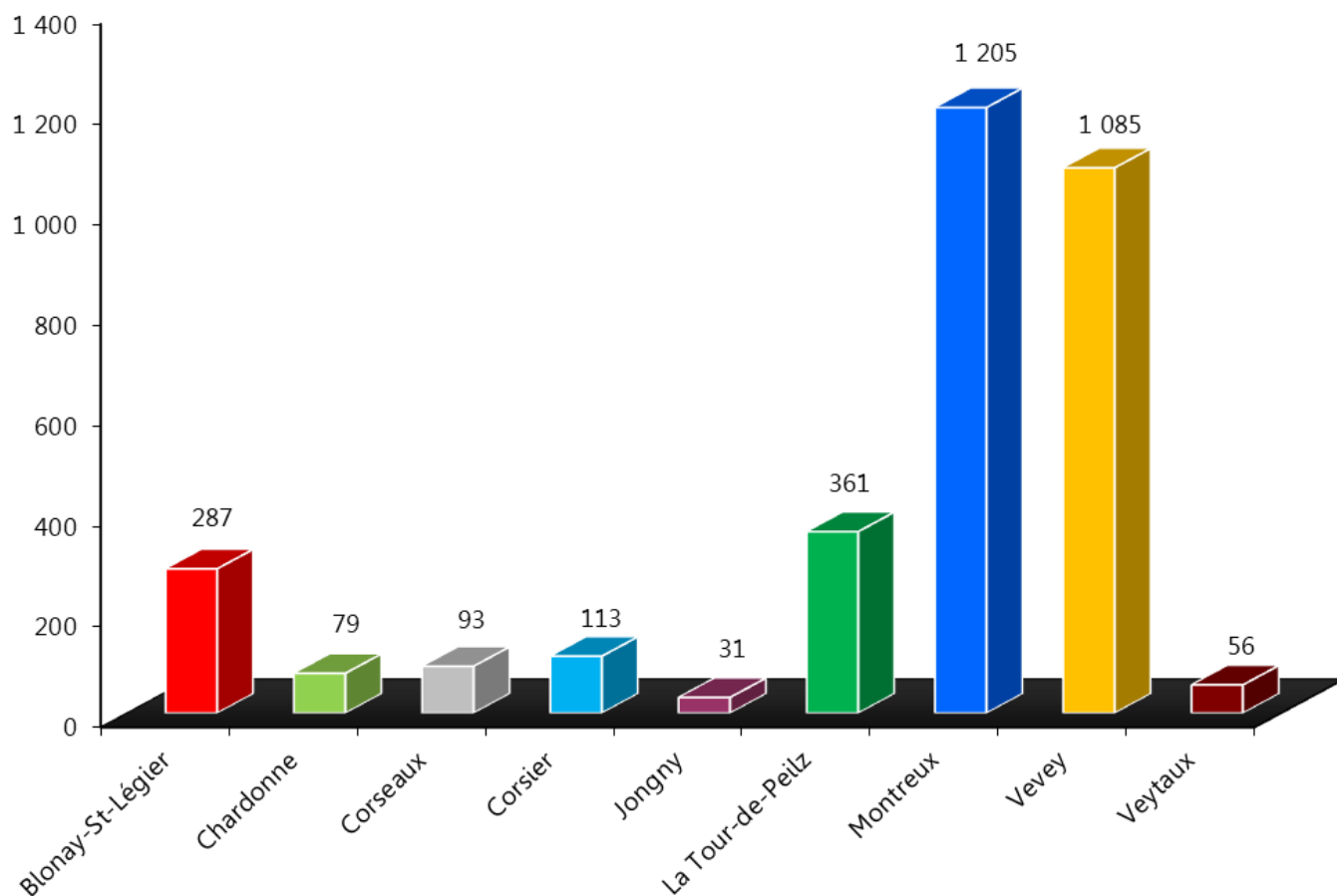
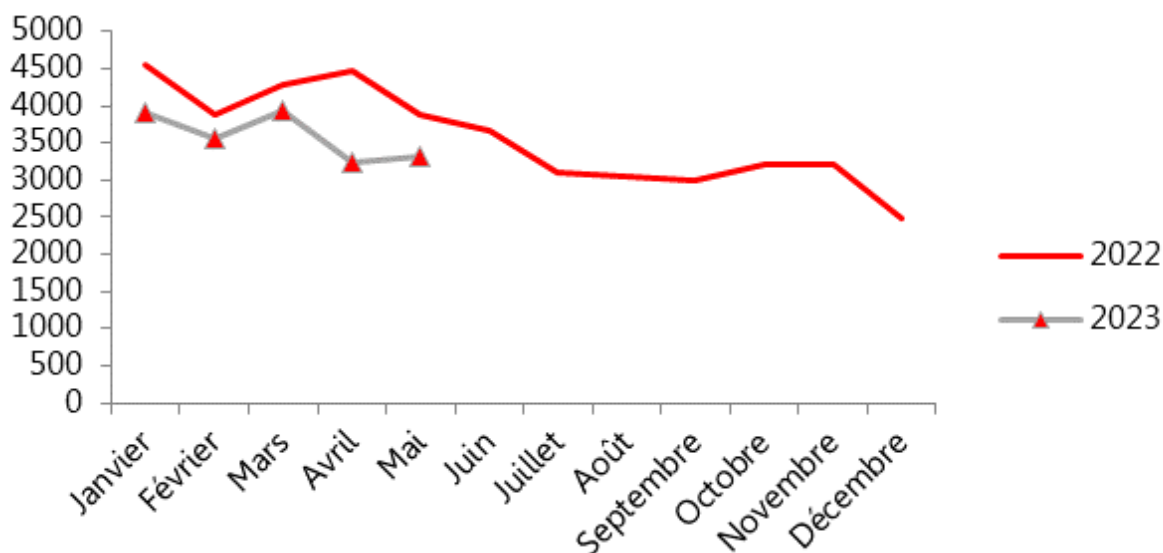
Total des interventions 1'312



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

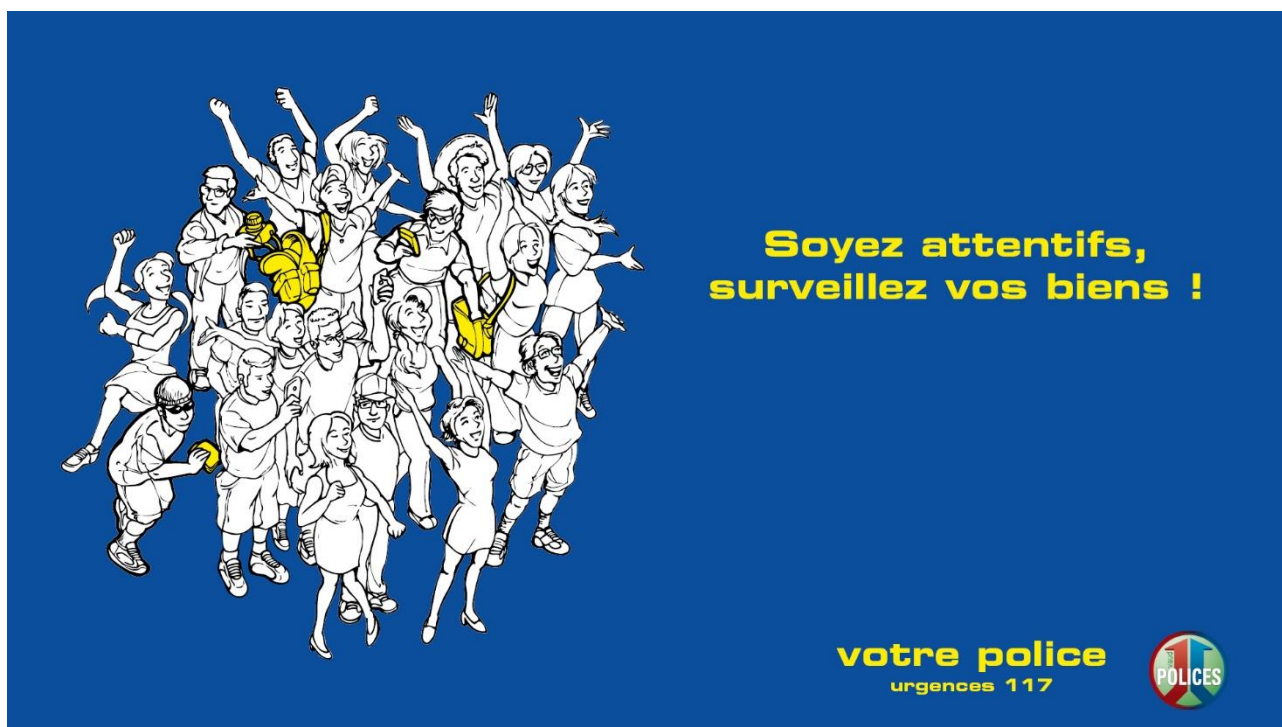
Total 3'310 actions



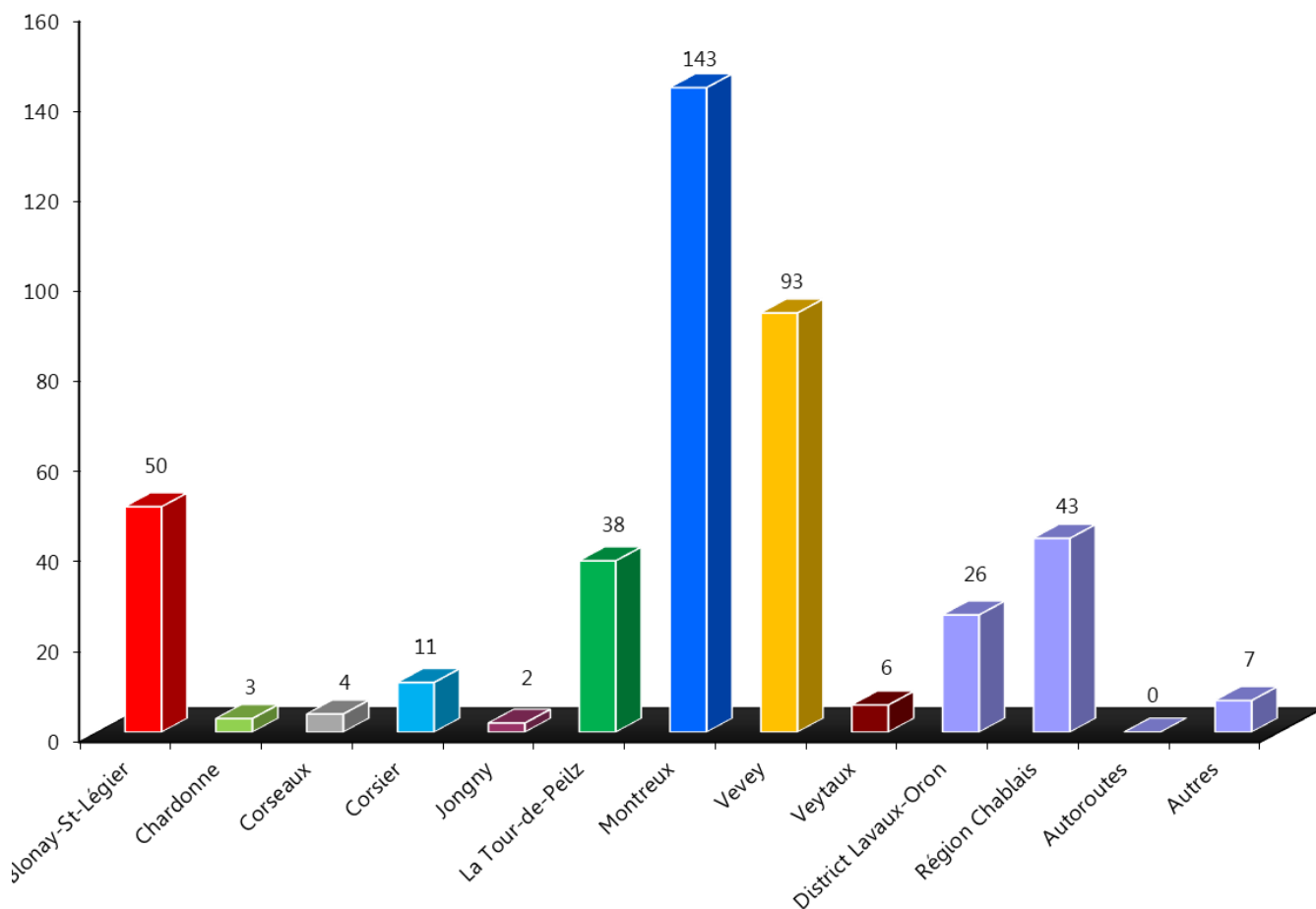
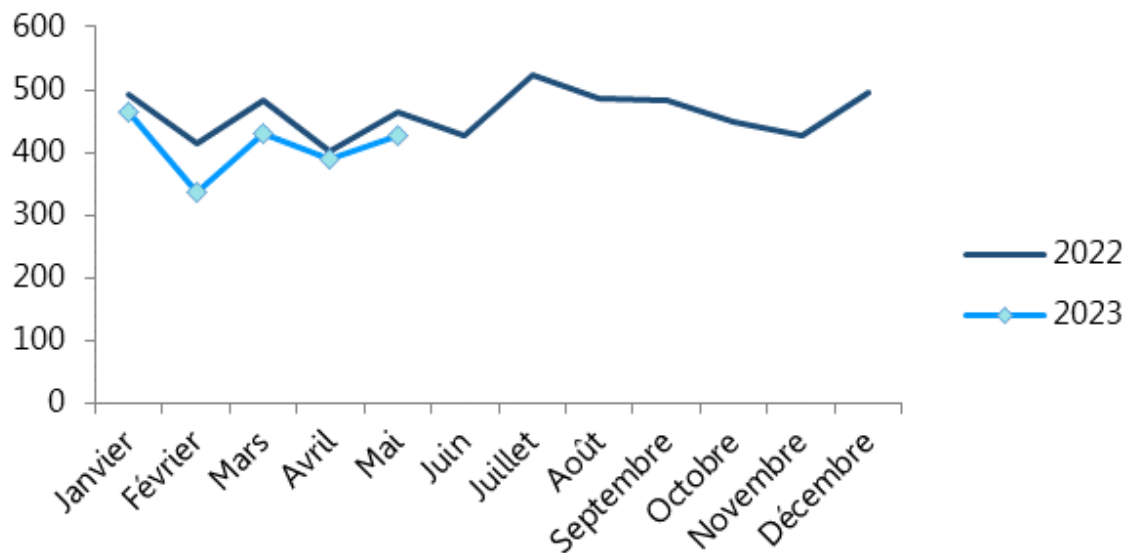
Prévention

Dans les manifestations :

- N'emportez que le minimum de valeurs avec vous,
- Fermez vos sacs à dos et à main et portez-les devant vous.



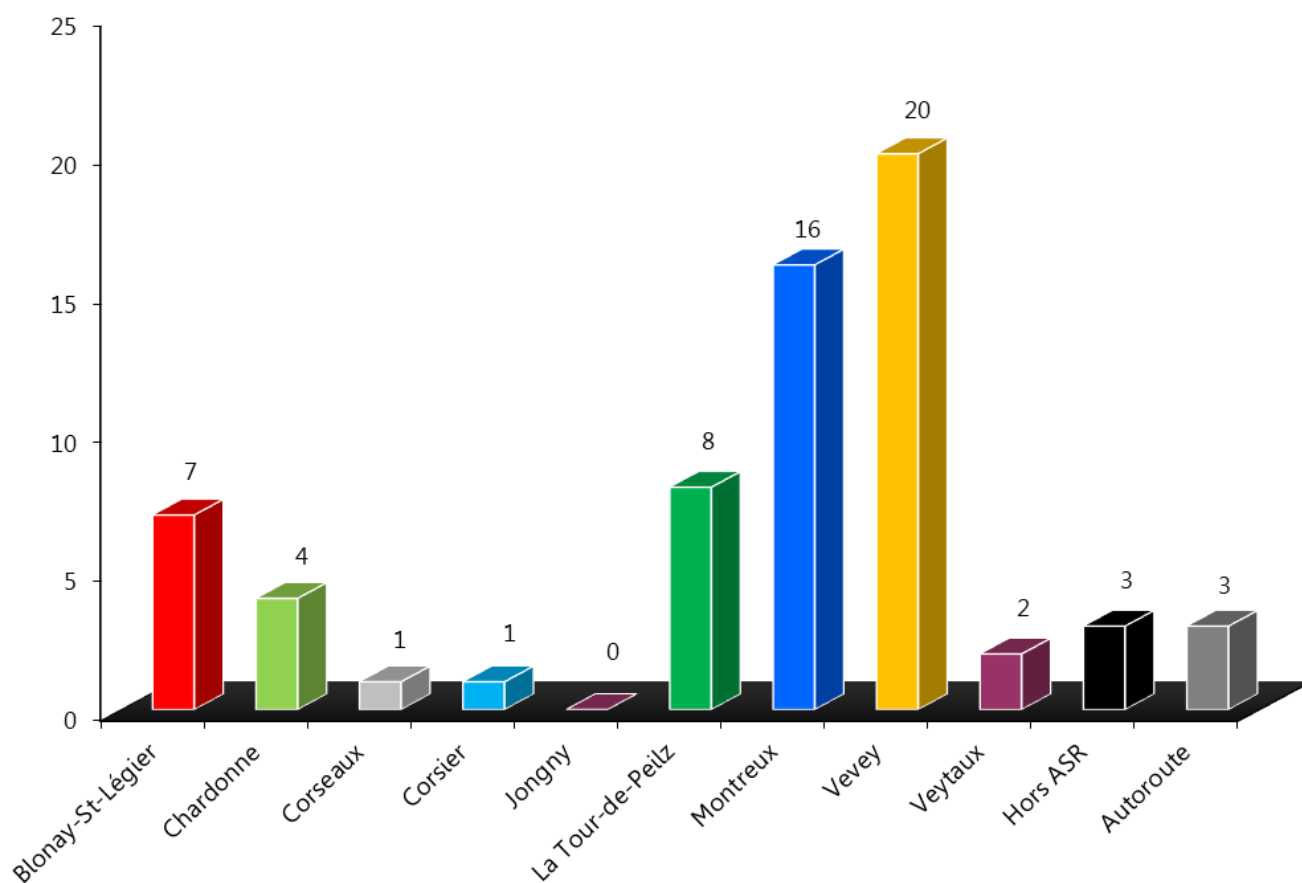
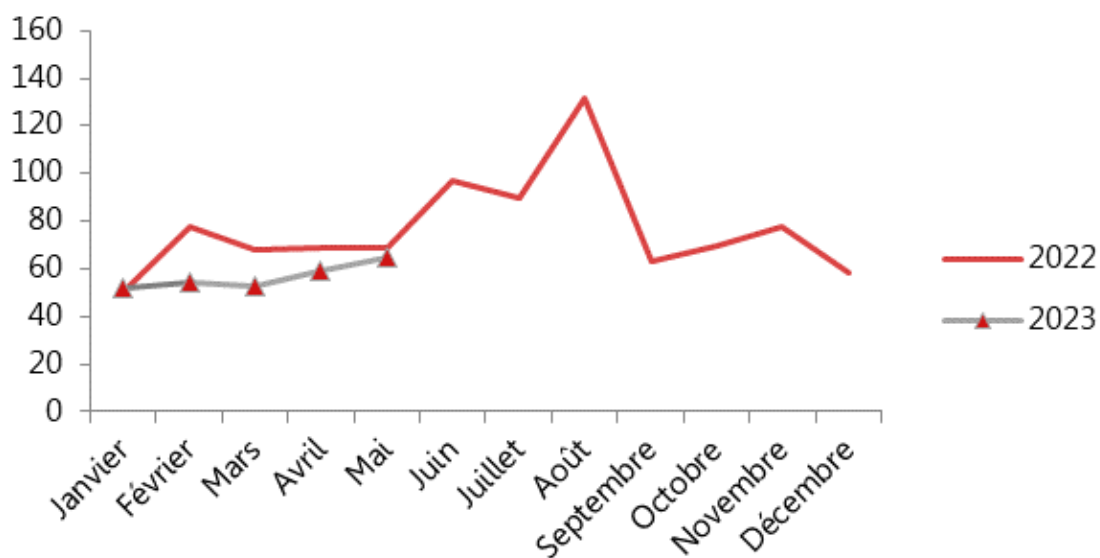
Total des interventions 426



Baisse de l'état général	35
Brûlures	0
Cas psychiatriques	29
Douleurs abdominales / lombaires	23
Grossesses	2
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	27
Problèmes cardiaques	38
Problèmes respiratoires	26
Traumatismes divers	93
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	61
Autres	92



Total des interventions 65



Incendie dans une villa de Blonay



Le samedi 13 mai, quelques minutes après midi, un incendie se déclare dans une villa dans les hauts du village. Une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés, alors que les occupants du bâtiment sont en sécurité. Les sapeurs parviennent à rapidement sauver un chien bloqué dans le logement et à maîtriser le sinistre. Deux patrouilles de Police Riviera et un équipage d'Ambulance Riviera se sont aussi rendus sur les lieux, de même qu'une patrouille de la Police cantonale et un inspecteur de l'ECA.

Important dispositif de secours pour un incendie à Clarens

Dix-sept pompiers du SDIS Riviera, trois patrouilles de Police Riviera, deux patrouilles de la Police cantonale et une ambulance : c'est un important dispositif de secours qui est mis en place dans la nuit du jeudi 18 mai, vers 2h du matin. En cause : un début d'incendie sur une terrasse du centre de Clarens. Alors que le feu commence à se développer à l'intérieur du bâtiment, les pompiers déploient trois conduites d'eau pour maîtriser le sinistre, en-dessous et en-dessus de la zone dangereuse, et pour préserver au maximum le logement attenant à la terrasse. Pour les pompiers, qui parviennent à rapidement maîtriser cet incendie, ce cas a entraîné la mobilisation de cinq véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres.



Trois barrages pour maîtriser une pollution en rivière à La Tour-de-Peilz



Alors que du mazout s'écoule dans un ruisseau le jeudi 25 mai en milieu de matinée, quatorze pompiers sont alarmés avec entre autres un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un bateau d'intervention. En collaboration avec la Police de la faune et la Direction générale de l'environnement, les pompiers parviennent à maîtriser la pollution dont l'origine est rapidement connue. L'écoulement de produit nécessite la mise en place de deux barrages sur le cours du ruisseau et d'un barrage à son embouchure dans le Léman, durant plusieurs jours.



Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

13.05.2023 – 1150 : incendie dans une villa

Un incendie se déclare dans une villa, pour lequel près d'une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés. Alors que les occupants du bâtiment sont en sécurité, les sapeurs parviennent à rapidement sauver un chien bloqué dans le logement et à maîtriser le sinistre. Deux patrouilles de Police Riviera et un équipage d'Ambulance Riviera se rendent aussi sur les lieux, de même qu'une patrouille de la Police cantonale et un inspecteur de l'ECA.

23.05.2023 – 1540 : conduite sans permis – possession de produits stupéfiants

En cours de patrouille motorisée sur le chemin des Cerisiers, les policiers interpellent un scootériste et son passager. Le conducteur avoue ne pas être au bénéfice d'un permis de conduire et un sachet de cannabis est découvert sur son passager. Ils sont tous deux informés d'une dénonciation à l'autorité compétente.

31.05.2023 – 0740 : accident de la circulation avec blessé

Un scootériste circule sur la route du Rio Gredon. Alors qu'il se trouve à l'arrière d'un automobiliste, il ne remarque pas le véhicule qui freine. Un choc se produit. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers puis transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

31.05.2023 – 1135 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur la route des Pléiades lorsqu'il entre en collision avec un tracteur et effectue une chute d'environ 18 mètres en contre-bas d'un talus. Blessée, la victime est prise en charge par un équipage de la REGA et hélicoptérée au CHUV. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Chardonne

06.05.2023 - 1515 : un cabanon de jardin prend feu au centre du village

Les locataires d'un immeuble du centre du village constatent que leur cabanon de jardin a commencé à prendre feu et font appel aux pompiers. Sept sapeurs du SDIS se rendent sur place et effectuent rapidement l'extinction, en collaboration avec deux patrouilles de Police Riviera et deux patrouilles de la Police cantonale.

12.05.2023 – 2000 : accident de la circulation avec ivresse et blessé - trottinette non-homologuée

Un homme en état d'ivresse circule sur sa trottinette électrique à la route de Châtel-St-Denis, sens descendant, lorsqu'il perd la maîtrise de son engin et chute lourdement au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier pour être acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Lors des contrôles, il s'avère que sa trottinette n'est pas homologuée en Suisse. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

30.05.2023 – 2035 : incendie dangereux dans une zone de déchets

Un feu se déclare dans une zone de containers et de broussailles à l'ouest du village. Face au danger de développement du sinistre, une dizaine de pompiers sont alarmés avec deux tonnes-pompes. Rapidement maîtrisé, l'incendie nécessite la fermeture temporaire de la route du Vignoble. Toutes les opérations sont effectuées en collaboration avec Police Riviera et la Police cantonale.

La Tour-de-Peilz

03.05.2023 – 1715 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté à la rue d'Entre-deux-Villes, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

08.05.2023 – 2050 : pollution sonore

Un conducteur qui fait rugir le moteur de sa voiture en occasionnant des nuisances sonores inutiles est intercepté à la rue d'Entre-deux-Villes. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

14.05.2023 – 1135 : accident de la circulation avec blessés légers et dégâts matériels

Alors qu'il se trouve sur le chemin des Bulesses, un automobiliste perd la maîtrise de sa voiture et heurte un ami qui se trouve sur la chaussée et qui lui donne des instructions pour sa manœuvre de parage. Sa voiture détruit deux murets, continue sa course en contrebas avant de s'immobiliser contre une haie. Le conducteur et son ami ne souffrent que de quelques égratignures et hématomes. Aucune ambulance n'est requise. Une entreprise de dépannage prend en charge la voiture. Un rapport est dressé par Police Riviera.

18.05.2023 - 0355 : incendie sur un chantier

Un incendie se déclare dans un container sur un chantier du centre-ville. Six pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place, avec plusieurs patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale. Mettant en place deux lances pour protéger les alentours et maîtriser le sinistre, les sapeurs arrivés sur les lieux avec une tonne-pompe 2'000 litres parviennent à rapidement circonscrire l'incendie qui ne fait aucun blessé.

25.05.2023 – 0910 : barrages pour maîtriser une pollution dans une rivière

Alors que du mazout s'est écoulé dans un ruisseau, quatorze pompiers sont alarmés avec entre autres un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un bateau d'intervention. En collaboration avec la police de la faune et la Direction générale de l'environnement, les pompiers parviennent à maîtriser la pollution dont l'origine est rapidement connue. L'écoulement de produit nécessite la mise en place de deux barrages sur le cours du ruisseau et d'un barrage à son embouchure dans le Léman, durant plusieurs jours.

27.05.2023 – 2235 : un serpent caché sous une machine à laver

Les occupants d'une demeure du bord du lac font appel aux pompiers, après qu'une couleuvre d'une quarantaine de centimètres est rentrée dans leur domicile et s'est réfugiée sous une machine à laver. Le cas nécessite le démontage partiel de la machine, afin que les sapeurs puissent récupérer le reptile sans lui faire de mal. Il est ensuite relâché aux environs de minuit dans la nature.

Montreux

04.05.2023 – 2015 : scandale

Une femme créant du scandale dans un train est interpellée en gare de Montreux. Afin d'éviter toute récidive, et au vu de son comportement récalcitrant, elle est acheminée au poste de police, puis placée en cellule et dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

06.05.2023 – 0015 : mineure de moins de 16 ans non-accompagnée en rue après 22h

Deux jeunes de 14 et 16 ans sont contrôlés par une patrouille de police au chemin de Chaméroz. Ils sont questionnés sur leur présence dehors à cette heure tardive. L'adolescente de 14 ans est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être non accompagnée par une personne adulte et sans motif particulier justifiant sa présence sur l'espace public seule en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans. Sa mère est avisée des faits.

07.05.2023 - 0125 : armoire électrique en feu sur une installation sportive

Cinq pompiers et trois patrouilles de Police Riviera sont mobilisés pour un début d'incendie sur une installation sportive en plein air. Ils constatent alors qu'une armoire électrique est la proie des flammes et maîtrisent le sinistre. La situation nécessite avant tout la coupure momentanée de l'électricité sur la zone pour que les sapeurs puissent procéder à l'extinction en toute sécurité. Le cas ne fait pas de blessé. Il a provoqué une extinction des projecteurs du stade.

09.05.2023 – 0920 : accident de la circulation avec blessés

Un automobiliste circule sur l'avenue des Alpes. Inattentif, il n'aperçoit pas un couple qui traverse sur un passage pour piétons et le percute. Les deux personnes sont propulsées au sol lors du choc. Elles sont prises en charge par un équipage ambulancier à destination de l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Clarens, 10.05.2023 – 1445 : accident de la circulation avec blessées

Un automobiliste circule sur la rue du Lac lorsqu'il heurte la voiture qui le précède alors que cette dernière freine pour laisser passer des piétons sur un passage prévu à cet effet. La conductrice de la voiture qui le précède et la passagère de la seconde souffrent de douleurs. Elles sont prises en charge par deux équipages ambulanciers et transportées à l'Hôpital Riviera-Chablais. Les deux voitures sont évacuées par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Brent, 10.05.2023 – 1635 : détention de stupéfiants

En cours de patrouille motocycliste sur la route de Fontanivent, un policier aperçoit un jeune homme au comportement suspect. Lors des contrôles, il s'avère que l'intéressé détient des produits stupéfiants. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente. S'agissant d'un mineur, son père est avisé des faits.

Clarens, 10.05.2023 – 1640 : conduite sous retrait de permis

Un policier en patrouille cycliste aperçoit un automobiliste à la conduite hésitante sur l'avenue de Gambetta. Lors des contrôles, il s'avère que le conducteur fait l'objet d'une mesure de retrait de son permis de conduire. Il est dès lors acheminé au poste de police pour la suite de la procédure puis dénoncé à l'autorité compétente.

12.05.2023 – 2205 : individu perturbé

Une présence policière est requise auprès d'un homme perturbé cassant du mobilier dans un cinéma. L'intéressé, qui a pris la fuite, est interpellé à la rue de la Gare. Il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.

Glion, 14.05.2023 - 0600 : une voiture prend feu

Six pompiers du SDIS Riviera, ainsi qu'une patrouille de Police Riviera et une patrouille de la Police cantonale sont mobilisés pour un feu de voiture à Glion. Le véhicule est inoccupé et le sinistre est rapidement maîtrisé. Intervenant avec un tonne-pompe 2'000 litres, l'équipe parvient à éviter un développement important de l'incendie à la végétation environnante.

Clarens, 18.05.2023 – 0100 : incendie nocturne sur une terrasse

Alors qu'un incendie se déclare sur une terrasse à Clarens, un important dispositif de secours est mis en place. Au total, dix-sept pompiers du SDIS Riviera, trois patrouilles de Police Riviera, deux patrouilles de la Police cantonale et un équipage ambulancier se rendent rapidement sur les lieux. Alors que le feu commence à se développer à l'intérieur du bâtiment, les pompiers déploient trois conduites d'eau pour maîtriser le sinistre, en-dessous et en-dessus de la zone dangereuse, et préserver au maximum le logement attenant à la terrasse. Les pompiers parviennent à maîtriser cet incendie rapidement. Ce cas a entraîné la mobilisation de cinq véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Les policiers procèdent à l'évacuation momentanée des habitants de l'immeuble et les ambulanciers contrôlent leur état de santé. L'incendie ne fait aucun blessé.

Territet, 19.05.2023 - 1345 : incendie dans un local technique

Une douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés, ainsi qu'une patrouille de Police Riviera et une patrouille de la Police cantonale, pour un incendie dans un local technique donnant sur la voie publique à Territet. Le sinistre est rapidement maîtrisé par les sapeurs, sans faire de victime.

Clarens, 22.05.2023 – 0435 : individu perturbé - détention de produits stupéfiants

Une patrouille de police est requise sur la rue des Vergers auprès d'un homme étendu au sol. Sur place, les policiers remarquent la présence de stupéfiants dans ses effets personnels. Visiblement sous l'influence de l'alcool et de produits stupéfiants, l'intéressé est acheminé au poste de police. Au vu de son état physique, une ambulance est mandatée pour l'ausculter, mais son état ne nécessite pas de prise en charge. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Trottinettes électriques non-conformes

En date du vendredi 12 mai vers 17h, trois adolescents de 13 ans sont interceptés à la rue du Lac, à Clarens, alors qu'ils circulent sur des trottinettes électriques sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

Le 22 mai, une adolescente de 14 ans est interceptée sur l'avenue Rousseau, alors qu'elle circule sur une trottinette sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

En cours de patrouille cycliste le 30 mai, un policier interpelle un homme en trottinette électrique sur les quais de Clarens qui circule sur un engin lui permettant d'atteindre une vitesse largement au-dessus de celle autorisée de 20km/h. Il est acheminé au poste de police et dénoncé à l'autorité compétente.

Deux adolescents de 13 et 15 ans sont contrôlés sur la rue du Lac, le 30 mai, alors qu'ils circulent sur des trottinettes électriques sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Pollution sonore

Entre le mercredi 3 et le lundi 8 mai, sept automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interpellés sur la rue de la Gare, l'avenue de Nestlé et la Grand-Rue. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Entre le 20 et le 27 mai, six automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à l'avenue des Alpes et la Grand-Rue à Montreux et à la rue du Lac à Clarens. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Chiens sur une zone interdite aux canidés

Les 12 et 23 mai, deux chiens sont observés détachés, gambadant sur le quai de Vernex et sur le quai Jean-Jacques Rousseau à Clarens sans être tenus en laisse. Les propriétaires des canidés sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Fermetures tardives d'établissements publics

En cours de patrouille sur la Place du Marché, le mardi 23 mai à 01h00, les policiers constatent qu'un bar est encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec une dizaine de clients consommant des boissons devant et à l'intérieur de l'établissement. Le gérant est dénoncé à l'autorité compétente.

Un bar de Montreux fait l'objet d'un contrôle, le dimanche 28 mai à 04h40. En effet, malgré l'heure tardive, une quinzaine de clients se trouvent à l'intérieur. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Vevey

11.05.2023 - 0905 : un tracteur accidenté à Entre-Deux-Villes

Un tracteur sort de la chaussée dans le giratoire d'Entre-Deux-Villes, provoquant une importante pollution d'hydrocarbures qui se répand sur la zone. Le tronçon est fermé à la circulation durant les opérations et six pompiers se rendent sur place pour prendre en charge le sinistre, avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH). Police Riviera et plusieurs entreprises privées participent aussi aux opérations.

11.05.2023 – 1735 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur la route de Châtel-St-Denis. Alors qu'elle s'engage sur un cédez-le-passage, elle ne remarque pas la présence d'une cycliste sur un vélo électrique et la heurte. Suite au choc, la pilote du deux-roues est éjectée sur le pare-brise puis sur la chaussée. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier puis transportée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

12.05.2023 – 2005 : ivresse et trouble à l'ordre public

Une présence policière est requise dans un magasin auprès d'un homme ivre et violent qui hurle sur le personnel. Au vu de son attitude peu coopérative et insultante, il est maîtrisé et acheminé au poste de police afin d'éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

13.05.2023 – 2250 : conduite en état d'ivresse

Alors qu'elle vient de stationner son véhicule au boulevard St-Martin, une automobiliste à la conduite hésitante est interpellée par une patrouille de police. Elle se trouve en état d'ivresse. Acheminée au poste de police pour la suite de la procédure, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

15.05.2023 – 2050 : activité accessoire et inattention d'un pilote de deux-roues

Une patrouille de police intercepte un scootériste qui circule de l'avenue de la Gare en direction de l'avenue du Général-Guisan, tout en tenant d'une main un téléphone portable à l'écran allumé au-dessus de ses jambes. Il traverse le giratoire de la gare la tête dirigée vers le bas, détournant son regard et son attention de la circulation. Tenant son guidon uniquement de sa main droite, il n'a pas été en mesure d'indiquer sa sortie du giratoire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

26.05.2023 – 2325 : mineurs de moins de 16 ans non-accompagnés en rue après 22h

Deux jeunes de 14 ans prennent la fuite à la vue des policiers sur la rue Louis Meyer. Ils sont rattrapés et remis à leur grand-père qui est avisé d'une dénonciation pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seuls en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans.

29.05.2023 – 0120 : entrave et détention de produits stupéfiants

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue de Gilamont, l'attention des policiers se porte sur un homme créant du scandale sur la voie publique. L'intéressé prend la fuite à la vue des policiers, avant d'être rattrapé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Des produits stupéfiants découverts dans ses objets personnels sont saisis. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour entrave à l'action policière.

29.05.2023 – 0630 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre, les policiers contrôlent un homme qui pêche sur le quai Ernest-Ansermet sans être en possession d'un permis de pêche valable. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Pollution sonore

Le 8 mai, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est interpellé à l'avenue de la Gare. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Les 27 et 28 mai, deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations sur l'avenue du Général-Guisan sont interceptés par une patrouille et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Usage d'une trottinette sans avoir l'âge requis

En cours de patrouille les 23 et 24 mai, trois adolescents de 13 ans sont interceptés alors qu'ils circulent sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis leur permettant d'obtenir un permis de conduire de la catégorie M. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

Veytaux

04.05.2023 - 1140 : début d'incendie sur le toit d'un immeuble en chantier

Alors que du matériel de construction commence à prendre feu au sommet d'un immeuble du centre-ville, douze pompiers du SDIS, deux patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie et un équipage ambulancier sont dépêchés sur les lieux. Mobilisés avec notamment un camion-échelle de 30 mètres pour accéder à la toiture, les sapeurs parviennent rapidement à terminer l'extinction, déjà débutée par le personnel du chantier. Le sinistre ne fait pas de blessé.

Autres – Hors Riviera



Autoroute A12, 02.05.2023 - 1540 : une voiture en feu entre Vevey et Châtel-Saint-Denis

Huit pompiers de Vevey interviennent sur le toboggan de l'autoroute A12 entre La Veyre et Châtel-Saint-Denis pour un feu de voiture. Le sinistre ne fait pas de blessé et est rapidement maîtrisé par l'équipe du SDIS Riviera, intervenue avec trois véhicules (dont un tonne-pompe et un camion de secours routier). La Police cantonale et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) ont participé aux opérations.

30.05.2023 – 1440 : alarme chimique dans une piscine privée à Puidoux

Six pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés en renfort au SDIS Coeur de Lavaux pour une alarme chimique dans une piscine privée à Puidoux, due, entre autres, à un mélange de produits inadéquats. Equipés d'appareils de protection respiratoire, les sapeurs peuvent prendre en charge les produits dangereux et les évacuer, écartant ainsi tout risque pour les occupants du bâtiment. Toutes les opérations ont lieu en collaboration avec la Police cantonale, Police Lavaux, une ambulance privée et une entreprise spécialisée dans le traitement des matières dangereuses.



Le vendredi 12 mai, les cadres des domaines de l'appui, de l'assistance, de l'aide à la conduite et de la logistique ont préparé le cours de répétition annuel sous le commandement du commandant de la compagnie 2.

Le cours de répétition annuel aura lieu du 26 au 30 juin.